— J'ignorais les détails extrêmement curieux que vous possédez sur les relations de Dreyfus avec le grand état-major allemand; mais ce que je sais du fond de l'affaire y correspond admirablement.

De même que la plupart de mes collègues, attachés militaires des puissances étrangères, j'ai eu fréquemment des relations de camaraderie assez intimes avec le colonel Schwartzkoppen et il m'arriva souvent, lors des conversations nocturnes, de lui dire que j'eus avec lui, de faire allusion à l'affaire Dreyfus.

Il voit, riait, et, de temps en temps, il me disait :

Quelques jours avant l'arrestation de Dreyfus, le comte de Münster, ambassadeur d'Allemagne, s'était rendu chez M. Casimir Perier, président du conseil des ministres, et lui avait tenu le langage suivant :

« On a construit dans les bureaux de l'ambassade une liasse de documents, dont les lettres qui en étaient adressées.

« C'est une véritable violation de territoire en temps de paix.

« J'ai le regret de vous informer que si ces lettres ne me sont pas restituées immédiatement, je quitterai Paris dans les vingt-quatre heures ».

Les documents furent rendus séance tenante au comte de Münster.

Seulement, ils avaient été photographiés.

Et ce sont les photographies qui ont été mises sous les yeux du juge, du conseil de guerre.

Sur les lattes, sept émanaient de Dreyfus.

Du Soir :

Un de nos collaborateurs a vu ce soir M. Charles Dupuy, mis en cause par l'*Intransigeant* au sujet de l'affaire Dreyfus.

Voici les déclarations que l'ancien président du Conseil a faites à notre collaborateur :

« J'ai lu l'article de l'*Intransigeant* et j'ai été stupéfait.

Un de ce que raconte ce journal n'est exact. On prétend que j'aurais reçu la visite du comte de Münster avec lequel j'aurais même eu un entretien très plus grave.

Tout cela est faux, archi-faux.

Dans une note, j'ai du reste démenti les allégations de l'*Intransigeant*; répétez bien que je démens énergiquement. C'est absurde.

La réponse du pape à Mme Dreyfus

Rome, 12 décembre. — Les journaux annoncent que le nonce apostolique de Paris aurait transmis au souverain pontife une lettre de Mme Dreyfus priant le pape d'intervenir en faveur de son mari.

Léon XIII, après s'être longuement entretenu de la question avec le cardinal Rampolla, aurait tenu à savoir au nonce que le Vatican ne peut pas intervenir dans cette affaire délicate.

L'ASSASSINAT d'un garçon de recettes

Les Carrara incendiaires

Paris, 12 décembre. — Après la reconstitution du crime Carrara, il été écroué à Mazas et sa femme à St-Lazare.

Quelques instants après son arrivée à Saint-Lazare, et, après avoir éprouvé une nouvelle crise nerveuse, la femme Carrara demandait du papier à lettre pour écrire à M. Cochefert, aussitôt, disait-elle, elle avait de nouvelles révélations à faire.

Dès la réception de cette lettre, M. Cochefert fit ramener la femme Carrara à son cabinet.

— Mon mari a montré aujourd'hui trop de méchancetés envers moi pour que je ne vous dise pas toute la vérité, déclara-t-elle à M. Cochefert. Vous savez déjà que nous avons touché à trois reprises des indemnités d'une Compagnie d'assurances pour des incendies qui ne nous étaient pas chers.

Le premier incendie a eu lieu en 1896, un dimanche matin que je ne me rappelle plus la date exacte; une voiture chargée de blanc de champagne a été complètement brûlée et nous avons touché 600 fr. d'indemnité. Le deuxième incendie n'est produit six mois après, également un dimanche soir : une voiture de fumier neuf a été détruite par le feu et, cette fois, nous n'avons touché que 100 francs d'indemnité.

Je crois bien que c'est mon mari qui avait allumé ces deux incendies, mais je ne le suis pas absolument certaine.

Quant au troisième incendie, beaucoup plus important, celui-là, il a éclaté dans la soirée du 31 octobre 1896; notre écurie à cette époque était brûlée et un cheval a été carbonisé. Nous avons touché cette fois 2.300 fr. de la Compagnie d'assurances.

Je dois vous avouer que, cette fois-là, le feu a été mis volontairement par moi qui ai eu le grand tort d'écouter mon mari et de suivre ses conseils. A ce moment-là, nos affaires étaient pas prospères et nous avions quelques dettes criardes à payer. Déjà, mon mari avait l'intention de commettre un crime pour se procurer de l'argent. Il me fit comprendre que, sur nos deux chevaux, il y en avait un qui devenait aveugle et, bien qu'étant 850 francs par la Compagnie d'assurances, ne pouvait plus nous rapporter aucun service.

Le moyen était bien simple pour toucher la prime. Pendant que Carrara irait à Villejuif en compagnie du charretier sur la tombereau, attelé de notre meilleur cheval, je devais jeter de l'essence minérale sur plusieurs bottes de paille déposées par mon mari près de notre mauvais cheval dans l'écurie et y mettre le feu. Je fis ce que m'avait de ordonné et à six heures du soir le feu se déclarait. J'avais en le temps de rentrer dans ma cuisine sans être vue de personne.

J'alarme fut vite donnée; mais avant l'arrivée des secours, le cheval était asphyxié et l'écurie complètement détruite. Mon mari rentra chez nous avant l'extinction complète du feu, il semblait d'ère désespéré, déplorant la mort de son meilleur cheval : il fit des efforts pour sauver quelques objets qui se trouvaient dans l'écurie. Grâce à ce semblant de courage, Carrara, au moment fut inculpé d'incendie volontaire par la Compagnie d'assurances, obtint une ordonnance de non-lieu, et, quelque temps après, nous touchions la prime de 2.300 francs.

Après cette déclaration, la femme Carrara fut prise d'une crise de nerfs.

Le repernand ses sens et comme M. Cochefert l'engageait à se calmer, elle fit comprendre que bientôt elle aurait encore des choses plus graves à dire contre son mari.

Deconduite à dix heures du soir à la prison de Saint-Lazare, la femme Carrara ne sera pas interrogée avant demain.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

Arrivée du général Weyler à Madrid

Madrid, 12 décembre. — Le général Weyler est arrivé aujourd'hui à Madrid, par l'express de Bordeaux, venant de Barcelone.

Plus de 600 personnes l'attendaient à la gare, parmi lesquelles de nombreux conservateurs carlistes et partisans de Romero Robledo, qui ont pour le général en triomphe jusqu'à son domicile.

Le général Weyler a poussé un vivat en l'honneur de Cuba espagnole.

Madrid, 12 décembre. — Le général Weyler a reçu la visite des députés de la minorité carliste, ainsi que du président du Sénat, de M. Romero-Robledo, du duc de Tétuan, de MM. Lizarraga, Revertero et Castellanos, anciens membres du dernier cabinet conservateur.

Demain le général Weyler rendra visite à la reine régente.

Dernière Heure

Élection de Haute-Savoie

ARRONDISSEMENT DE BONNEVILLE

Scrutin de ballottage

M. Chautemps, radical, candidat de la concentration républicaine 7.445 voix élu
M. Morel Fredel, modéré 4.656 »

(Il manque les résultats de quelques communes).

Au premier tour de scrutin les voix s'étaient réparties de la façon suivante : M. Chautemps 6085; M. Morel Fredel 3267; M. Orsat, radical, 2573; M. Pachod, modéré, 1734.

Il s'agissait de remplacer M. Léon Orsat, républicain décédé qui, en 1893, avait été élu par 9.377 voix sans concurrent.

Les bruits de désastre

DE LA MISSION MARCHAND

Paris, 12 décembre. — M. Etienne, député d'Alger, ancien sous-secrétaire d'Etat aux Colonies, interroge sur les bruits de désastre de la mission Marchand, a fait les déclarations suivantes :

« La presse anglaise, avec une perfide et haute insolence, affirmait, il y a quelques jours, que les troupes françaises qui occupent Nikki avaient été battues et refoulées par les troupes anglaises. La nouvelle était fausse; le drapeau français flotte toujours à Nikki. Les Anglais avaient pensé, sans nul doute, que l'émotion produite par la publicité donnée à cet odieux mensonge aurait pour effet de provoquer un mouvement de recul dans nos légitimes revendications dans la boucle du Niger.

L'effet attendu a été manqué. L'opinion publique s'est renseignée sur les sentiments qui animent nos voisins à notre égard, a conservé toute son sérénité, et a attendu sans impatience d'être renseignée par notre gouvernement.

Mais nos rivaux sont tenaces dans leurs desseins.

N'osant pas renouveler directement, à peu de jours de distance, le stratagème qui leur a si mal réussi, au sujet de la prétendue reconnaissance de Nikki, les journaux de Bruxelles lancent la nouvelle du désastre où la mission Marchand et le très distingué et très loyal M. Wauthers, directeur du *Mouvement géographique*, persuadé que le télégraphe qui lui était adressé trahit de source autorisée, n'a pas hésité à le publier dans son journal.

Nous allons, en quelque sorte, tromper en tenant ce langage, mais ce qui peut surprendre tous ceux qui connaissent la haute culture intellectuelle de M. Wauthers et l'honorabilité de son caractère, c'est qu'il n'ait pas cru devoir, avant toute publicité, informer officiellement le gouvernement français.

M. Wauthers a toujours manifesté les plus vives sympathies pour notre pays.

Il n'a donc pas pu se méprendre sur les conséquences que pouvait avoir sur le public français, une nouvelle aussi grave.

Il a bien dû penser que les familles de nos officiers, de nos sous-officiers, de nos auxiliaires algériens allaient éprouver les plus cruelles angoisses.

Il ne lui a pas échappé non plus que le seul bruit de l'échec de notre mission dans le Haut-Oubangkoi était un avantage décisif pour la marche de l'Angleterre par le Nord et par le Sud sur Karthoum. Si, négligeant toutes ces considérations, il a publié le télégramme qu'il a reçu et dont il prétexte à ne pas vouloir faire connaître la source, c'est qu'assurément il le tient pour véridique.

Dans ce cas, je me permettrai de demander à M. Wauthers qui est un géographe très érudit, comment il lui est possible d'affirmer que l'information lui est arrivée tout à la fois par le Haut-Oubangkoi et le Congo.

En effet, il déclare que l'*Agence Havas* que la mission se trouvait tantôt à Mehrarer-Reick, à quelques étapes du Nil, tantôt à Dem-Solaman qui en est éloigné de plus de 300 kilomètres.

Ce qu'il y a de certain, c'est qu'elle ne pouvait pas se trouver le même jour sur les deux points à la fois.

En outre, par quel moyen le récit du désastre a-t-il pu arriver jusqu'au Nil, pour de la descendre le fleuve le Fobas jusqu'à Berbère, en passant par Kartoun.

Les Madhis auraient donc été les messagers complaisants des Tingkas qui auraient massacré la mission.

Qui pourrait admettre une pareille version?

Et si la nouvelle est parvenue par le Congo, comment pourrait-il se faire que nos agents qui sont échelonnés sur le M'Bomou et sur le Congo et sur les postes de l'Etat indépendant n'aient pas été avisés?

Les explications de M. Wauters sont vagues et indécises. Il appartient à M. le directeur du *Mouvement géographique* de dissiper sans retard les cruelles incertitudes que subissent les familles de nos vaillants soldats.

Nous avons confiance qu'il rendra bien, et pour lui-même, et pour la légitime autorité dont il jouit parmi nous, faire cesser sans délai notre cruelle anxiété.

Chronique Régionale

NOS REPRÉSENTANTS

Sénat. — Séance du vendredi 10 décembre :

Scrutin sur le projet de loi, adopté par la Chambre, relatif au régime fiscal des alcools dénaturés, adopté par 240 voix contre 1.

Tous les sénateurs du Nord et du Pas-de-Calais ont voté pour, sauf M. Dépret, absent par congé.

Conférence républicaine

A HELLEMMES

Hier soir, au siège du Cercle du *Progrès républicain*, a été faite, par M. Brackers-d'Hugo, la conférence que nous avions annoncée.

Des quatre heures, heure fixée tout d'abord, mais bien à tôt être retardée par suite des nombreuses parties de cops engagées pour ce jour-là, les spectateurs arrivent par petits groupes.

Enfin, à 5 heures, la salle est comble et l'orateur peut vous prendre sa place près du bureau.

M. Davenne, président du Cercle, demande pour remercier le public d'être venu si nombreux écouter la bonne parole que va leur prêcher le conseiller municipal de Lille et cède la parole à M. Basquin, ancien Conseiller général du canton.

Allocution de M. Basquin

M. *Basquin dit qu'il a contracté envers le Cercle, qui lui a souvent témoigné sa sympathie, une dette de reconnaissance qu'il a tenu à venir payer aujourd'hui.*

« Dans quatre mois, dit-il, aura lieu la *grande consultation du suffrage universel et ce jour-là, vous pouvez compter que je serai avec vous.*

« M. Brackers d'Hugo, un jeune et vaillant républicain, a bien voulu *vous faire aujourd'hui une conférence qui, je suis convaincu,* sera aussi éloquente que documentée.

« Avant de donner la parole à M. Brackers-d'Hugo, je tiens à vous donner lecture d'une lettre de M. Tribourdeaux, qui s'excuse de ne *pouvoir assister à cette conférence; des engagements précédents le retiennent à la Bassée.* »

Conférence de M. Brackers-d'Hugo

La parole est à M. Brackers-d'Hugo.

« Me voilà dit l'orateur, obligé d'être documenté cheoment, et je vous tout les promesses qu'on vient de vous faire.

Il n'en est rien pourtant, mais vous savez que les *grands partis ne peuvent pas promettre de la lune, c'est ou elles que je puiserai mes arguments.*

J'ai choisi le titre de ma conférence, continue M. Brackers-d'Hugo : « Les Socialistes et les Progrès.

Vous savez qu'on *essaie d'introduire actuellement* en France la théorie collectiviste, qui prétend être la théorie du Progrès.

Nous allons examiner si cette idée est exacte, et les *dire ce qu'il faut faire. Laisser à l'Olympe ou ou les* acceptait et on les craignait malgré leurs vices.

Bien qu'on se soit pris à nous baptiser du nom d'opportunistes, je ne crains pas d'avancer que nous le sommes moins que les collectivistes.

En effet, on ne peut pas nous faire responsables des opinions et des actes des ouvriers contre les capitalistes.

Aux propriétaires, on déclare ne point vouloir toucher aux propriétés acquises, mais on tente simplement à la nationalisation des grands établissements de crédit et de l'industrie.

Mais, ajoute l'orateur, on assure que la petite propriété sera respectée.

Enfin, dans les milieux ouvriers, on promet de tout abolir, même les petites propriétés.

Mais si la propriété disparaît, sans l'on versitable-ment, ce sera une nouvelle aristocratie. Alors, ouvriers, vous ne pourrez plus dormir, comme autrefois, des patrons.

L'Etat réglementera toutes les situations, puis *qu'un Etat cherche toujours à réglementer.*

D'ailleurs, la loi qui autorisa les syndicats, a été faite par des patrons, ouvriers contre les exigences des patrons. Elle *s'est malheureusement transformée* en une arme politique, ce qui lui a enlevé une partie de son prestige.

La société collectiviste ne serait qu'un régime tyrannique, un esclavage pire que celui du l'antiquité, puisqu'alors le maître avait tout intérêt à prendre grand soin de son personnel.

Ce serait de plus la suppression de l'industrie française, qui a fait notre renom.

L'émulation ne consisterait plus qu'en une inscription au tableau d'honneur de la société collectiviste, et les vertus qui ont fait notre force, dont la patriotisme, n'existeraient plus qu'à l'état de légende.

Je viens de vous décrire de la situation économique qui créerait la suprématie de l'élément collectiviste; arrivons maintenant à la situation politique.

Je vous ferai d'abord que la part prise par collectiviste a été dans beaucoup d'endroits une cause de retard dans le mouvement en avant de l'idée républicaine.

Ne voyez-vous pas de quelle façon sont embrigadés les prétendus conscrits se rendre au parti ?

C'est la négation de la liberté. En effet, et je regrette de n'avoir pas sous la main le livret du parti ouvrier pour vous le prouver — le collectiviste fidèle doit obéir aux ordres de dizainier qui le conduira à l'urne; et ce dizainier suivra les instructions que lui aura données le Comité central.

Les chefs du Parti vous diront que cette situation est momentanée et ne dément. Ne les croyez pas; sans elle, le collectivisme ne pourrait exister.

Mais le génie français, dont la liberté est la vie, ne pourra supporter cette entrave; et quand les *républicains égarés dans le parti verront que les* théories collectivistes ne sont que leurre et utopie, ils reviendront bien vite aux idées saines et justes *qu'ils avaient abandonnées.*

La péroraison de l'orateur est salutée par une salve d'applaudissements.

M. Davenne, président du Cercle, demande ensuite au public de se joindre à lui pour remercier *le conférencier.*

Discours de M. Basquin

Puis M. Basquin prend à son tour la parole pour combattre lui aussi le collectivisme qui, dit-il, mettrait 38 millions de Français sous la coupe d'un ou deux millions de gardes-chiourmes.

Il ne critique pas les personnalités de ses adversaires — dans chaque parti se trouvent des hommes loyaux et sincères — mais leurs doctrines qui tendent à la destruction de notre société.

« Je voudrais, dit-il, que, en ce moment de patriotisme ardent, on ne se contentât des conférences où l'on tenterait, comme nous le faisons ici, de détruire ces idées capitulantes, mais plaines de chimères.

Il faudra, messieurs, que chacun de vous les combatte dans son entourage.

Nous avons deux ennemis : je me trompe : deux adversaires, car nous n'avons pas d'ennemis : le parti collectiviste et le parti clérical *conservateur, qui espère entrer dans la République pour s'en emparer.*

Du collectiviste, on vous en a parlé.

Quant au cléricalisme, c'est à certaines lois, qui sont presque des lois fondamentales, qu'il prétend s'attaquer.

Je veux parler de la loi d'enseignement, loi de neutralité par excellence, de la loi sur le service militaire, de la loi d'accroissement qui ne sont que des lois d'égalité, et de la loi du divorce *que je juge nécessaire.*

M. Basquin termine en formulant le souhait d'une alliance entre toutes les fractions du parti républicain, depuis les radicaux avancés, jusqu'aux républicains modérés, en excluant les extrêmes : *le parti conservateur et les collectivistes.*

Il est convaincu que le candidat républicain, qu'il ne connaît pas encore, l'emportera haut la main.

« Nous aurons, j'en suis sûr, dit-il, un honnête homme qui connaît son pays, fidèlement son mandat et qui, élu par un parti, ne passera pas à un autre ».

De nombreux applaudissements retentissent pour remercier les orateurs, et le président annonce que la séance est levée.

LE SPORT

Foot-ball Association

Il est réellement fâcheux qu'en assistant à un match qui promettait tant d'intérêt, on ait vu *les équipiers prendre un bain de boue. C'est* le reste de voir quelques groupes comme celles du Racing-Club, de Bruxelles et du Racing-Club de Roubaix, patauger dans l'eau comme elles l'ont fait hier.

Le mauvais temps a empêché les joueurs de donner toute leur énergie et de combiner des passes comme nous étions habitués à en voir.

Néanmoins les R. C. B. ont sorti vainqueur de 2 buts contre 1 au R. C. R.

Chronique Locale

ROUBAIX

Le nouveau président de « l'Ancienne »

Hier, à midi, les membres du Comité de la Société de gymnastique l'*Ancienne* étaient réunis en leur local, rue Neuve, pour choisir un président.

Leur choix s'est porté sur M. Vitou, greffier du tribunal de commerce, qui, sollicité d'accepter la direction de cette phalange de gymnastique, a donné son adhésion.

Le choix du comité a été des plus heureux et l'acceptation de M. Vitou est une bonne fortune pour l'« Ancienne ».

Elle vient de mettre à sa tête un homme énergique qui saura lui donner la meilleure impulsion.

Toutes nos félicitations aussi au nouveau président.

Suicide d'un jeune homme

Dans la nuit de samedi à dimanche, un jeune homme de 25 ans, Paul H..., demeurant chez ses parents, rue de Roubaix, s'est suicidé en se tirant au cœur un coup de revolver.

Vers une heure du matin, ses parents étaient réveillés par une forte détonation. Ils coururent aussitôt à sa chambre et le trouvèrent étendu sur le parquet. Il tenait à la main un revolver du calibre 7, tout neuf. Une balle avait pénétré sous le sein gauche et avait atteint le cœur.

M. le docteur Lepers, ne put que constater le décès, la mort ayant été instantanée. On attribue le suicide à des peines d'amour.

Une arrestation pour vol

Hier matin, le brigadier Calonne, de service à la gare, a arrêté un individu, Julien Papelet, âge de 22 ans, demeurant rue du Fresnoy, qui avait volé des légumes dans un wagon. Cet individu, qui était ivre, sera en outre poursuivi pour outrages et rebellion.

Banquet des anciens sous-officiers français

Deux cents couverts, deux cents convives heureux! Voici en peu de mots le bilan du banquet de la Ste-Barbe.

Si la progression passée se maintient au futur, il n'y aura plus à Roubaix de salle assez vaste pour les agapes de l'an prochain.

Le banquet des sous-officiers s'est tenu dans la salle de l'hôtel du commerce, fort joliment ornée pour la circonstance. La municipalité de Roubaix avait bien voulu, grâce à l'entremise de M. le commandant Hubert, prêter gracieusement le local.

Ceci est d'un bon exemple et d'heureux augure, nous nous plaisons à le signaler.

M. Lecry, propriétaire du Café Délattre, était chargé de la partie gastronomique. C'est assez dire que tout le monde a été satisfait. Ce n'était pas un festin pantagruélique, mais la qualité suppléait à la quantité, et les boissons étaient de premier choix.

Voici le menu, il ne rappelle pas le « rata » réglementaire :

Potage
Bouchées à la Reine
Jambon sauce Madère
Gigot Haricots
Poulet Salade
Fromages Desserts
Bordeaux
Café — Liqueurs
Champagne

Trois énormes tables disposées en T, garnies de 200 convives gais, joyeux, que fait-il de plus pour passer une agréable soirée.

Les décors étaient idoines aux sentiments généraux : Verdure, lampes de couleur, drapeaux, écussons, bannières. Une multitude de petits drapeaux russes et français, portant le menu du banquet, piquaient de leurs couleurs la blancheur des nappes.

Quand tout le monde eût consciencieusement fait honneur au repas, un coup de clarine quelques minutes permit de débarrasser la vaisselle et de déblayer le « terrain de manœuvres ».

Ce fut alors le tour des discours : le champagne, marque la Motte au Bois (!), delia les langues et dérida les fronts les plus moroses.

M. Hagard, président des anciens sous-officiers, prit le premier la parole. Dans son discours, il fit valoir la marche ascendante de sa belle société, qui, créée en 1893, réunit actuellement deux centaines d'adhérents et compte au nombre des plus actifs de notre ville. Un passage du discours est fréquemment applaudi, c'est celui qui engage les sociétaires et notamment les plus anciens, à prêter leur concours aux sous-officiers qui cherchent du travail.

M. Eugène Motte, président d'honneur, prend ensuite la parole. Son discours est fréquemment interrompu par d'unanimes applaudissements. Il rendre hommage à *l'esprit tolérant, montré par la* municipalité lorsqu'elle a concédé gracieusement la salle des pompiers.

L'orateur insiste ensuite sur le passage du discours de M. Hagard qui parle de la solidarité patriotique qui doit régner au sein de la société.

M. Hagard avait fait une allusion aux sentiments d'abnégation et de patriotisme de l'armée française; M. Motte développe cette idée et des applaudissements unanimes prouvent que l'orateur a touché la corde sensible.

M. Bury, président du Choral Nadaud, qui reprend ensuite, fait, à son tour, un compliment flatteur de M. Motte, de même M. Lucas, président des Anciens Combattants.

Notons au vol ce triple axiome énoncé par M. Motte :

1° Ceux qui partent au régiment doivent retrouver leur place;

2° Lorsqu'il y a du chômage, il faut remercier d'abord ceux qui sont partis pour la France;

3° Les postes d'honneur et de commandement aux Français.

Nous sommes sur ce point trop d'accord avec l'honorable conseiller général pour ne pas applaudir son langage courageux et patriotique.

La réunion, engagée jusqu'à la fin par des commentaires et monologues et par des auditions du megaphonographe de M. Defretin se termine vers 6 heures du matin et laissera, nous en avons la conviction, le meilleur souvenir à ceux qui eurent la satisfaction d'y assister.

X. K.

La fête Sainte-Cécile à la « Cœcilia roubaisienne »

Superbe exécution hier à Notre-Dame : la vaillante société « la Cœcilia roubaisienne » n'a pas démentie cette année, et c'est avec une joie et une satisfaction que nous avons entendu les œuvres choisies qu'a données cette choraïe.

La place nous manque pour détailler comme ils le méritent ces chœurs de choix. Nous nous contenterons simplement de féliciter M. Paul Fournier de son choix heureux et particulièrement des « *Croisées d'Jérusalem* », qui ont littéralement enlevé le nombreux public accouru pour la circonstance à Notre-Dame.

Ce chœur, appris en quelques jours, paraît-il, a été superbement chanté et est digne, par son exécution impeccable, de figurer parmi les œuvres les plus belles qu'ait chantées jusqu'à présent la « Cœcilia roubaisienne ».

Le soir à trois heures et demie toute la *cœlia réunie* à nouveau s'attablait gaiement à la table soigneusement servie par les soins de M. Oscar Lefebvre.

A la table d'honneur nous remarquons MM. Paul Fournier, chef, Oscar Lefebvre, président, Jules Bittebier, secrétaire, Vanhoutte, Gilmant, Alphonse et Jules Janssens, Boutte, Roger, Tirant, membres de la commission, Buhamel et Gounin, délégués de la fanfare du Centre, M. Vergneuille, ancien président d'honneur, les représentants de l'*Avenir* et du *Journal de Roubaix*.

Au dessert, M. Bittelier propose un chaleureux vivat à M. Paul Fournier après l'exécution duquel ce dernier remercie tous ses chanteurs de leur bonne volonté; *cette année en termes très élogieux* de la commission et remercie, en quelques mots délicats, le concours qu'apporte la presse à l'œuvre de la Société.

Une touchante cérémonie a eu lieu alors. M. Demarchelier est proclamé vétéran et reçoit une superbe médaille aux applaudissements de toute la société. Les larmes à l'observateur de bien des yeux, provoquées par les paroles chaleureuses que prononce pour la circonstance M. Bittelier le dévoué secrétaire. Enfin les représentants de l'*Avenir*, du *Journal de Roubaix* prononcent quelques mots et un joyeux concert termine la première partie de la fête.

Un bal très animé a succédé au banquet, la danse battait plein; et c'est à regret que nous quittons la salle bien charmé de l'accueil reçu et de la parfaite cordialité qui n'a cessé de régner pendant toute la durée de la fête.

AUX ASTHMATIQUES

De tous les remèdes connus, aucun ne calme et ne guérit aussi rapidement que la poudre Louis Legras. Elle dissipe, en 45' secondes, les plus violents accès d'asthme, catarrhe, essoufflement, oppression, toux de vieilles bronchites, rhumes négligés, suites d'influenza, de pleurésie et autres affections des poumons. Ce précieux remède a valu à M. Louis Legras, externe des hôpitaux de Paris, les plus grands éloges des Sociétés savantes, ainsi qu'une récompense de 15.000 francs. Il suffit, pour recevoir franco une boîte de cette poudre, d'envoyer 2 fr. 10 à M. Louis Legras, 139, boulevard Magenta, à Paris.

VILLE DE ROUBAIX

Condition publique des matières textiles

Mouvement du 6 au 11 décembre

	Nombre de colis	kilogs
Soies	8	782
Laines peignées	3693	422.587
Laines diverses	1093	128.862
Laines diverses et blousses	111	13.588
Cotons	442	47.257
Totaux	5347	617.076

Marché à terme : 89.325 k.

Décrassage, 28 opérations.
Tirage, 748.12 opérations.

Le Directeur,
L. BIPPER.

TOURCOING

M. Dron et les Marchés à terme

Chacun connaît le dévouement et le zèle infatigables qu'apporte notre excellent Député, M. Dron, aux intérêts de notre ville.

La Chambre de Commerce de Mazamet, par l'organe de l'un de ses membres les plus influents, vient de prendre à l'unanimité la décision suivante que nous extrayons de son bulletin mensuel :

« La Chambre des députés a nommé dernièrement de nombreux députés chargés de fonctionnement des marchés à terme, et pour rechercher les moyens de reprimer la spéculation. M. Dron, député de Tourcoing, a été nommé président de cette commission. Cet honorable député est le même qui voulut bien, il y a deux ans environ, appuyer énergiquement toutes les démarches faites par les négociants en laines du Nord et du Midi, réunis à Paris, contre les opérations à terme sur les laines peignées. En conséquence, il y aurait lieu de se mettre en communication avec ladite commission, par la voie de M. Dron, son président, en lui adressant copie du dossier renfermant les vœux précédemment émis par notre Chambre de Commerce contre les marchés à terme sur les laines, le moment semblant opportun pour reprendre cette campagne.

« L'assemblée a ensuite unanimement son approbation aux observations de M. Sarrat, et charge son président d'écrire à M. Dron, et de lui envoyer en même temps les diverses délibérations de la Chambre de commerce sur cette question.

« Nous n'étonnerons personne en disant que notre vaillant député aura à cœur de faire tout son possible pour donner satisfaction aux négociants et producteurs de laines qui, depuis plusieurs années, réclament une réglementation plus sévère des marchés à terme.

« Les « lainiers » du Midi comme ceux du Nord, peuvent être convaincus, que leurs intérêts sont en bonnes mains et que notre député saura les défendre.

J. L.

Assez de pommes de terre frites!

Une discussion qui tourne au tragique. — Chambardement du chaudron à la graisse — Trois personnes brûlées et commencement d'incendie.

Les époux Cappelaere qui habitent une petite maison de la rue Lebuchy, exercent la profession de marchands de frites et des quatre saisons.

Ils avaient pris chez eux depuis un certain temps, comme pensionnaire, un ouvrier tisserand, Jules Bouckout, ne à Meulebeck (Belgique).

Ce dernier n'était pas, paraît-il, satisfait du régime alimentaire auquel il était soumis. Il se plaignait surtout de manger trop de frites.

Hier, vers 1 heure 3/4 de l'après-midi, la femme Cappelaere, née Sylvie Desbouver, préparait le repas.

Bouckout, en voyant les pommes de terre frisoler dans la graisse bouillante contenue dans un grand chaudron de fonte posé sur un fourneau devina, ce qui n'était pas difficile du reste, que le menu allait cette fois encore se composer de frites.

C'en était trop.

— Assez de frites, s'écria-t-il, moi je veux un biftecck!

— Il y a de la viande objecta la ménagère.

Que ne passa-t-il alors? c'est ce qu'il est impossible de dire d'une façon exacte, les déclarations des époux Cappelaere et du « logeur » Bouckout étant contradictoires.

Toujours est-il que le chaudron aux frites fut bousculé. La graisse bouillante se répandit